

Bilan de mi-mandat



Cécile RILHAC

Députée du Val-d'Oise
3^{ème} circonscription

BEAUCHAMP
BESSANCOURT
BÉTHEMONT-LA-FORÊT

CHAUVRY
CORMEILLES-EN-PARISIS
FRÉPILLON

HERBLAY-SUR-SEINE
LA FRETTE-SUR-SEINE
LE PLESSIS-BOUCHARD

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES
PIERRELAYE
TAVERNY



MARS 2020

Sommaire

04 ÉDUCATION

06 EMPLOI & ÉCONOMIE

08 SANTÉ & SOLIDARITÉS

10 TRANSPORTS

12 VIE ASSOCIATIVE

14 TRANSPARENCE

15 ÉCOLOGIE

16 DEUX ANS ET DEMI À VOS CÔTÉS

18 À LA DÉCOUVERTE DU
PALAIS BOURBON

SANTÉ

BÉNÉVOLES

ÉCOLOGIE MOBILITÉ

ÉDUCATION **CONFIANCE**

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

CLIMAT ÉCONOMIE **VIE ASSOCIATIVE** OUTRE-MER

DÉMOCRATIE **APPRENTISSAGE** ATTRACTIVITÉ **COHÉSION**

SÉCURITÉ SOCIALE INTERCONNEXIONS **ÉGALITÉ DES CHANCES**

ENGAGEMENT **DÉVELOPPEMENT DURABLE** RECYCLAGE

SOLIDARITÉS **DIRECTEURS D'ÉCOLE** INCLUSION

REPRÉSENTATION **CROISSANCE VERTE**

TRANSPARENCE PRÉVENTION

ASSEMBLÉE NATIONALE

ENVIRONNEMENT

EMPLOI



Édito

Mes chers concitoyens,

Voilà maintenant deux ans et demi que vous m'avez élue députée de la 3^{ème} circonscription du Val-d'Oise. Je tiens aujourd'hui à vous présenter le bilan de mon action depuis juin 2017.

Mon rôle de députée se répartit entre l'Assemblée nationale, où je vote les lois ; et la circonscription, à l'écoute de vos attentes et de vos exigences pour les porter devant la représentation nationale.

À mi-parcours, nous percevons les premiers résultats de notre politique et des efforts de transformation engagés. Le chômage baisse progressivement, les créations d'entreprises se multiplient, la transition énergétique se poursuit.

En tant que membre de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, je suis particulièrement attentive aux réformes portant sur l'éducation. Le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire, les réformes de l'école inclusive ou du baccalauréat sont autant d'entreprises qui nous permettront de faire grandir nos jeunes et d'améliorer notre société.

Cependant, au-delà des réformes menées, notre action n'aura réellement de sens que si nous apportons des solutions concrètes aux interrogations que vous exprimez au fil du temps. J'entends vos doutes, vos peurs, vos inquiétudes légitimes et je les comprends. Je suis consciente du chemin qu'il nous reste à parcourir et nous devons continuer à proposer des réponses aux enjeux essentiels que vous soulevez régulièrement : la justice sociale, l'écologie, l'égalité des chances, l'accès aux soins ou encore la lutte contre la précarité.

Convaincue que le mandat de député est un mandat de proximité et de terrain, je demeure en contact étroit et permanent avec notre circonscription et tous ses acteurs. La vitalité du Val-d'Oise reste le fil conducteur de mon action. Vous me trouverez toujours engagée pour que notre territoire réponde aux défis éducatifs, écologiques, économiques et citoyens qui jalonnent les années à venir.

Mes chers concitoyens, nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise sanitaire exceptionnelle, qui continue de bouleverser nos habitudes et nos modes de vie. À l'heure de la préparation du monde de demain, il est impératif de tirer les leçons des récents événements et de nous donner les moyens de mieux nous en protéger à l'avenir.

Deux ans et demi après mon élection, je veux renouveler l'engagement que j'ai pris devant vous en juin 2017 : celui de rester au plus près de vos préoccupations et de vos attentes afin de défendre vos intérêts. Sachez combien je mesure l'immense honneur qui m'est fait de vous servir au quotidien. Je continuerai à y consacrer toute mon énergie, avec beaucoup de cœur, portant chaque jour vos enthousiasmes comme vos exigences.

Très sincèrement,



Éducation

LES CHIFFRES-CLÉS DANS LE VAL-D'OISE

284 730

Élèves ont fait leur rentrée scolaire en 2019

1001

Écoles et établissements publics et privés sous contrat

1^{er}

Département de l'Académie de Versailles en termes d'effectifs du premier degré

982

Enfants de CP et CE1 ont bénéficié du dédoublement des classes à la rentrée 2019

35

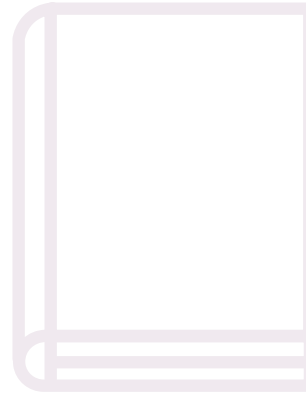
Réseaux d'éducation prioritaire

19 971

Agents de l'Éducation nationale enseignent à des élèves des premier et second degrés



Rentrée scolaire 2019 au Plessis-Bouchard



L'éducation est la mère de toutes les batailles. Si l'on veut améliorer une société, l'éducation est le levier principal sur lequel il faut agir. C'est la raison pour laquelle, depuis l'arrivée au pouvoir de notre majorité, nous investissons comme jamais dans l'éducation, premier budget de la Nation, pour transformer l'école dès le plus jeune âge afin de lutter contre les inégalités de destin, d'élever le niveau scolaire et de mieux prendre en compte les spécificités territoriales.

Nous avons renforcé notre action envers les réseaux d'éducation prioritaire en y instaurant le dédoublement des classes de CP et de CE1.

Cependant, tout cela n'aurait pas de sens sans une vraie politique de lutte contre les inégalités. De fait, nous avons également rendu l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans. Les premiers retours nous ont confirmé que cette décision permet à tous une découverte précoce du milieu scolaire, une maîtrise accélérée du langage et une meilleure socialisation.

De plus, nous approfondissons la réforme de l'école inclusive pour que chaque enfant puisse avoir le même accès à l'éducation, un droit fondamental pour tous. J'ai d'ailleurs participé à la commission d'enquête sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République, dont les conclusions ont été extrêmement consensuelles.

Consciente que la problématique des inégalités scolaires ne disparaîtra pas du jour au lendemain, je continuerai à œuvrer pour faire perdurer la promesse républicaine d'égalité des chances, à laquelle je suis et resterai fermement attachée.

Améliorer le quotidien des directeurs d'école

Dès les débuts de mon mandat, j'ai décidé de porter le sujet des directeurs d'école, afin de proposer des réponses à leurs problématiques et de leur donner un cadre juridique leur permettant d'exercer au mieux les missions qui leur sont confiées. La question de la reconnaissance des missions et responsabilités des directeurs d'école n'est pas nouvelle. Ce sont des enseignants qui assurent des responsabilités de direction, en plus de leur charge d'enseignement (dans 85% des écoles), sans réel pouvoir de décision.

Je suis allée à leur rencontre partout en France et ai auditionné leurs représentants syndicaux. Je continue de mener ce sujet, avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, pour proposer une loi visant à améliorer leurs conditions de travail.

Aux côtés des acteurs du terrain

Issue du corps enseignant, je me suis toujours engagée à dialoguer avec les acteurs du terrain et à être présente à leurs côtés.

Chaque année, lors de la rentrée scolaire, je fais le tour des écoles de ma circonscription à la rencontre des élèves, des enseignants et des personnels éducatifs. J'ai également l'occasion d'intervenir régulièrement dans différents établissements scolaires. À cet égard, j'aimerais remercier l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale, qui jour après jour contribuent à ce que la scolarité des élèves valdoisiens se déroule dans de bonnes conditions.



Emploi & Économie

L'EMPLOI DANS LE VAL-D'OISE EN 2019

7 000

Créations nettes d'emplois

11 632

Demandeurs d'emploi ont
bénéficié d'une formation

3%

**Baisse du nombre de
demandeurs d'emploi** de 3%, soit
la plus grande baisse parmi
les départements d'Île-de-France

78 357

Demandeurs d'emploi ont
retrouvé un emploi dans le
Val-d'Oise



Visite de l'entreprise SEGO IDF à Taverny le 9 avril 2018



La lutte contre le chômage

Depuis trop longtemps, la France est confrontée à un chômage de masse, qui fragilise notre économie. Dès 2017, nous avons décidé de nous attaquer à cette problématique. Plusieurs actions ont été mises en place : nous avons instauré une réforme du Code du Travail qui allège les contraintes qui pèsent sur les employeurs, nous avons développé l'apprentissage et la formation des jeunes, ainsi que mis en œuvre le dispositif « emplois francs », qui favorise le recrutement des demandeurs d'emploi résidant en quartier prioritaire. Tout ceci a pour but de faire baisser le taux de chômage, qui est aujourd'hui à son plus bas niveau depuis 2009.

Soutenir les entreprises

Si les entreprises ont besoin d'un cadre d'activité bien délimité, il faut leur laisser une certaine souplesse d'organisation et de fonctionnement. Notre objectif est de les orienter vers la transition écologique et solidaire, la formation professionnelle, la recherche et l'innovation par des dispositifs incitatifs. Nous avons adopté la loi PACTE qui permet de simplifier la création des entreprises, d'accompagner leur développement et de défendre les plus stratégiques d'entre elles. Elle prévoit aussi de mieux associer les salariés dans la réussite collective grâce à de nouveaux dispositifs d'épargne salariale qui assurent un complément de revenus. Nous poursuivons également la diminution de l'impôt sur les sociétés pour alléger la fiscalité de nos entreprises.

Le pouvoir d'achat des Français

Pour relancer l'économie, il faut redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. Nous avons pris une série de mesures pour l'augmenter. Je me permets d'en citer quelques-unes :

- La suppression progressive de la taxe d'habitation
- L'augmentation de la prime d'activité
- La mise en place du chèque énergie
- L'augmentation du minimum vieillesse
- L'exonération de cotisations salariales sur les heures supplémentaires
- La baisse des cotisations salariales
- La baisse de la CSG pour les retraités les plus modestes

Renforcer l'attractivité du Val-d'Oise

Le Val-d'Oise est un département vaste et dynamique, constitué d'une mixité d'espaces urbains et ruraux, dont la population est en constante augmentation.

Nous devons préserver la spécificité et la richesse de notre territoire. Avec divers acteurs politiques, économiques et citoyens du département, nous menons un groupe de travail afin de porter des projets utiles qui prendront en compte les impératifs écologiques, économiques et citoyens.



Santé & Solidarités

BILAN DES SOLIDARITÉS DEPUIS 2017

Lancement de la stratégie nationale de **lutte contre la pauvreté** en septembre 2018

Concertation nationale pour la **protection de l'enfance** en mars 2019

Politique de **prise en charge du grand âge**, généralisation des infirmières de nuit mutualisées en EHPAD (mai 2018)

Lancement de la concertation **grand âge** et **autonomie** (octobre 2018)

Protection sociale des **travailleurs indépendants** et des **étudiants** confiée au régime général

Mise en place d'un statut juridique pour les **aidants familiaux** et extension de leurs droits

Revalorisation de l'**allocation aux adultes handicapés** (AAH), passée de 810€ en 2017 à 900€ en 2019



Visite d'une résidence intergénérationnelle dans le Val-d'Oise aux côtés du Premier Ministre

L'action en faveur d'une République encore plus sociale et solidaire où chacun peut vivre dignement fait partie de mes priorités.

Dans cette optique, nous devons notamment renforcer les mesures visant à faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap. J'ai participé à la Conférence nationale du handicap, lancée par le Président de la République, au cours de laquelle nous avons entamé une réflexion pour aboutir à une société plus inclusive et plus juste.

Revoir notre modèle social et sanitaire

Nous avons l'un des meilleurs systèmes de protection au monde mais la crise que nous traversons le montre : il est à bout de souffle. Nous devons donc agir en profondeur pour le rendre plus efficace et accessible.

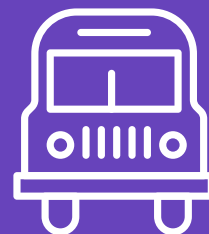
Nous avons mis en place le dispositif « reste à charge zéro » qui prévoit le remboursement intégral de certaines lunettes, prothèses dentaires et aides auditives par la Sécurité sociale avec le dispositif 100% santé.

Nous avons acté la suppression du numerus clausus, qui limitait le nombre d'étudiants admis en deuxième année de médecine. Cette mesure nous permettra d'augmenter le nombre de médecins formés de 20%.

Notre pays est aujourd'hui confronté à une crise sanitaire majeure et doit se donner les moyens de s'en protéger à l'avenir. Il nous faut impérativement retrouver notre souveraineté sanitaire. Nous devons investir massivement dans nos hôpitaux afin d'accroître leur capacité d'accueil et de moderniser leurs équipements pour une meilleure prise en charge de leurs patients.

Cependant, ce dialogue ne sera pas mené avec les seuls décideurs politiques, mais avec l'ensemble des citoyens. Nous devons penser, collectivement, à la sortie de crise et au monde de demain.





Transports



LES DOSSIERS PRIORITAIRES DANS
NOTRE CIRCONSCRIPTION

La mise en place d'un mur anti-bruit sur **l'A115**

La coulée verte sur **l'A15**

Le chantier de rénovation du **RER C**

L'opposition au projet de **l'A104**

Le fret ferroviaire et les travaux sur la **ligne J**

La création d'un arrêt supplémentaire sur la **ligne H**

La réduction des **nuisances aériennes**

Le développement de l'usage des **vélos**



Suivi du chantier du viaduc de l'A15 en juillet 2018



Priorité à la mobilité !

Permettre aux Français de se déplacer dans les conditions les plus optimales possibles est un défi que nous avons entrepris de relever dès les débuts de notre mandature. Souhaitant garantir des transports plus performants, plus propres et plus accessibles, nous avons investi 36 milliards d'euros sur les 10 prochaines années sur la SNCF pour connecter au mieux les territoires et assurer la mobilité de tous. Nous avons permis à la SNCF d'optimiser la qualité de ses services et de moderniser ses équipements.

Nous avons pris des mesures pour améliorer la mobilité de tous nos concitoyens :

- Augmentation de 40% des investissements destinés aux transports en commun
- Accélération de la remise en état des réseaux routiers et ferroviaires
- Facilitation de la circulation des personnes en situation de handicap
- Développement des transports en commun
- Baisse de 30% du prix du permis de conduire

Lutter contre les rodéos motorisés

Constatant une recrudescence du phénomène des «rodéos» motorisés, qui engendrent à la fois des nuisances sonores importantes et une forte insécurité dans l'espace public, j'ai été à l'origine, avec quelques collègues, d'une loi très attendue renforçant la lutte contre les rodéos motorisés. Il est primordial d'adapter

l'arsenal législatif pour contrer durablement ce fléau en raison des atteintes répétées à la tranquillité et à la sécurité publiques, ainsi que des risques qu'il représente en matière de sécurité routière.

Les projets pour le Val-d'Oise

L'attractivité et le dynamisme de nos territoires dépendent notamment des dispositifs de transport. Cette problématique est particulièrement importante dans un département comme celui du Val-d'Oise.

En effet, l'interconnexion entre l'Est et l'Ouest du département est encore insuffisante et nous devons y remédier pour faciliter les déplacements des Valdoisiens. Le prolongement de l'A16 permettra de diminuer le trafic et de simplifier les trajets autoroutiers. Nous devons continuer à œuvrer pour des transports plus efficaces et plus agréables pour l'ensemble des Valdoisiens.

Dans notre circonscription, je reste attentive à plusieurs dossiers prioritaires (voir ci-contre). Je suis notamment en faveur de la mise en place d'un mur végétal sur l'A115 ainsi que d'une coulée verte sur l'A15. En revanche, je suis opposée à la réalisation du tracé de l'A104, qui ne correspond pas aux besoins réels de nos concitoyens et va à l'encontre des évolutions souhaitables sur le plan environnemental.

Enfin, suite à plusieurs sollicitations de mes concitoyens, j'ai adressé un courrier au Secrétaire d'État aux Transports sur la possibilité de créer un arrêt supplémentaire sur la ligne H à la gare de Stade de France - Saint-Denis. Usagère régulière des transports en commun, je sais que cet aménagement améliorerait grandement la qualité de mobilité de nos concitoyens.

Vie



associative



Aux côtés des bénévoles du HBC Parisis

Depuis toujours, les associations sont au cœur des liens entre les citoyens, les générations et les territoires. L'engagement qui anime les bénévoles est inestimable et indispensable.

Pour soutenir le développement du secteur associatif, il est important d'instaurer un dialogue avec les représentants des associations. Avec mes collègues, nous avons mis en place le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA, voir encadré). En plus de ce fonds, le Secrétaire d'État en charge de la Jeunesse et de la Vie associative a annoncé en septembre 2019 le déblocage d'une enveloppe de 28 millions d'euros à destination des associations, une décision que je tiens à saluer.

Les acteurs associatifs participent au maillage social et solidaire. Il est important pour moi de me tenir à leurs côtés pour soutenir leurs actions et porter leurs revendications. Chaque année, je me rends aux différents forums des associations, à la rencontre des bénévoles qui contribuent à animer le tissu associatif et à stimuler la vie locale de notre circonscription.



Le FDVA : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative est un dispositif qui a pour objet de contribuer au développement des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le FDVA est ouvert à toutes les associations du Val-d'Oise, tous secteurs confondus, sans condition d'agrément. Un appel à projets est publié sur le site de la DRJSCS d'Île-de-France, auquel chaque association peut candidater en ligne via son espace dédié sur internet. Seules les associations dont le siège social est déclaré dans le Val-d'Oise sont éligibles à déposer un dossier. La procédure est dématérialisée et se déroule en 5 étapes :

1. Sélection de la subvention demandée
2. Déclaration du représentant légal
3. Ajout des pièces justificatives
4. Description du projet
5. Attestation et signature

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le référent de la vie associative de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Val-d'Oise à l'adresse mail suivante : ddcs-fdva@val-doise.gouv.fr



Outre-Mer

Les Outre-mer se composent de 12 territoires : Les Antarcctiques Françaises, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Wallis-et-Futuna, soit une superficie de 120 369 km² et environ 2.8 millions d'habitants.

Les Outre-mer sont un enjeu essentiel qui doit retenir toute notre attention. Ces territoires, qui abritent une biodiversité extrêmement riche, font partie intégrante de notre pays et nous devons être sensibles aux problématiques économiques, sociales et environnementales spécifiques qu'ils traversent.

En tant que membre de la délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale, mon rôle, avec mes collègues, est d'informer l'Assemblée sur la situation des collectivités d'Outre-mer, quel que soit leur statut, ainsi que sur toutes les questions qui les concernent. Aussi, nous organisons régulièrement des auditions et des déplacements dans les territoires pour évaluer les politiques publiques.

Les territoires ultramarins sont une chance pour la France. Leurs habitants ne doivent en aucun cas être laissés de côté. Nous devons impulser un réflexe ultramarin dans toutes les décisions mises en œuvre à l'échelle nationale, pour associer au mieux les Outre-mer aux orientations prises par les responsables politiques.

J'ai présenté un rapport sur les discriminations en Outre-mer, issu de 80 auditions, qui contient 45 recommandations pour répondre aux problématiques rencontrées par les Ultramarins pour qu'enfin, l'égalité soit une réalité partout en France, en Hexagone comme en Outre-mer.



Présentation du rapport sur les discriminations en Outre-mer le 21 mars 2019

La question de l'insertion professionnelle dans les Outre-mer est très importante. En novembre 2019, j'ai présenté, devant la CNEPEOM, un rapport intitulé « Formation continue, facteur d'insertion professionnelle ? »





Transparence

La loi pour la confiance dans la vie politique

Au-delà de respecter les engagements pris devant les Français, nous souhaitons que l'ensemble de nos actions soient connues de nos concitoyens.

Dès 2017, j'ai voté en faveur de la loi pour la confiance dans la vie politique, afin de garantir une démocratie plus représentative et de poursuivre la moralisation de la vie politique. Plusieurs dispositions concernent strictement les parlementaires que nous sommes :

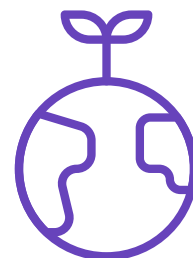
- La fin de la réserve parlementaire, un ensemble de subventions étatiques attribuées aux députés et aux sénateurs pour leur permettre de financer les activités des associations
- L'instauration d'un contrôle fiscal sur la situation des députés
- La mise en place de nouvelles incompatibilités avec le rôle de député
- La suppression de l'indemnité représentative des frais de mandat, remplacée par l'Avance de Frais de Mandat (AFM, voir encadré)



L'AFM : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La loi pour la confiance dans la vie politique a supprimé l'Indemnité Représentative des Frais de Mandat (IRFM). Celle-ci était une indemnité perçue par chaque parlementaire pour couvrir leurs frais de représentation. Aucun contrôle n'était alors exercé sur l'utilisation de cette indemnité. Désormais, depuis 2017, les frais de mandat des députés prennent la forme d'une avance, nommée « Avance de Frais de Mandat » (AFM).

Avec une liste précise des dépenses prises en charge, ce nouveau dispositif est bien plus strict. Il prévoit également un contrôle du déontologue de l'Assemblée nationale, qui intervient en fin de chaque année pour tous les parlementaires, mais qui peut également intervenir à tout moment en cours de mandat.



Écologie

Accompagner la transition écologique

L'écologie est le grand défi du XXI^e siècle, que nous ne pourrions relever que si nous l'accompagnons d'initiatives sociales. Le Parlement a déjà acté certaines mesures pour accompagner nos concitoyens dans cette transition, parmi lesquelles :

- L'instauration de la prime à la conversion
- L'installation de chaudières plus écologiques pour 1€
- La mise en place du forfait mobilité durable pour encourager l'usage de modes de déplacement alternatifs au véhicule personnel
- Les aides aux travaux de rénovation énergétique

Engager des mesures fortes

En parallèle, nous avons voté des mesures importantes qui prévoient 15% de surface bio agricole et 50% de produits bio dans les cantines d'ici 2022.

Il est urgent d'accélérer la sortie de la dépendance aux énergies fossiles, avec la programmation de l'arrêt des 4 centrales à charbon et en interdisant désormais la délivrance des permis d'exploration pétrolière.

Concernant le glyphosate, qui a soulevé beaucoup de débats, nous nous sommes engagés à en sortir d'ici 2021.

Nous avons également voté la loi anti-gaspillage, qui prévoit la fin de tous les emballages en plastique à usage unique d'ici 2040. Nous souhaitons en effet lutter contre le gaspillage pour promouvoir le réemploi solidaire.

L'objectif, d'ici 2050, est d'atteindre la neutralité carbone.

La Convention citoyenne pour le climat

Afin d'impliquer nos concitoyens dans les orientations écologiques que nous souhaitons prendre, notamment dans la lutte contre le réchauffement climatique, nous avons mis en place une Convention citoyenne pour le climat composée de 150 citoyens rémunérés et tirés au sort. Cette convention a pour rôle, à l'issue de ses sessions, de formuler des propositions concrètes visant à faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre.

Deux ans et de



15 MAI 2018 :
Réunion publique sur la fin de vie à Herblay-sur-Seine



2 SEPTEMBRE 2018 :
Cérémonie du 74^{ème} anniversaire de la Libération à Pierrelaye



20 NOVEMBRE 2019 :
Inauguration de l'école Simone VEIL à Bessancourt



19 JANVIER 2019 :
Inauguration d'un cabinet médical à Frépillon



1^{ER} JUILLET 2019 :
Remise des trophées à un tournoi de rugby à Herblay-sur-Seine



31 JANVIER 2018 :
Cérémonie des vœux aux habitants de Madame RILHAC à Beauchamp



20 JANVIER 2020 :
Visite des nouveaux locaux de l'entreprise Photobox à Cormeilles-en-Parisis



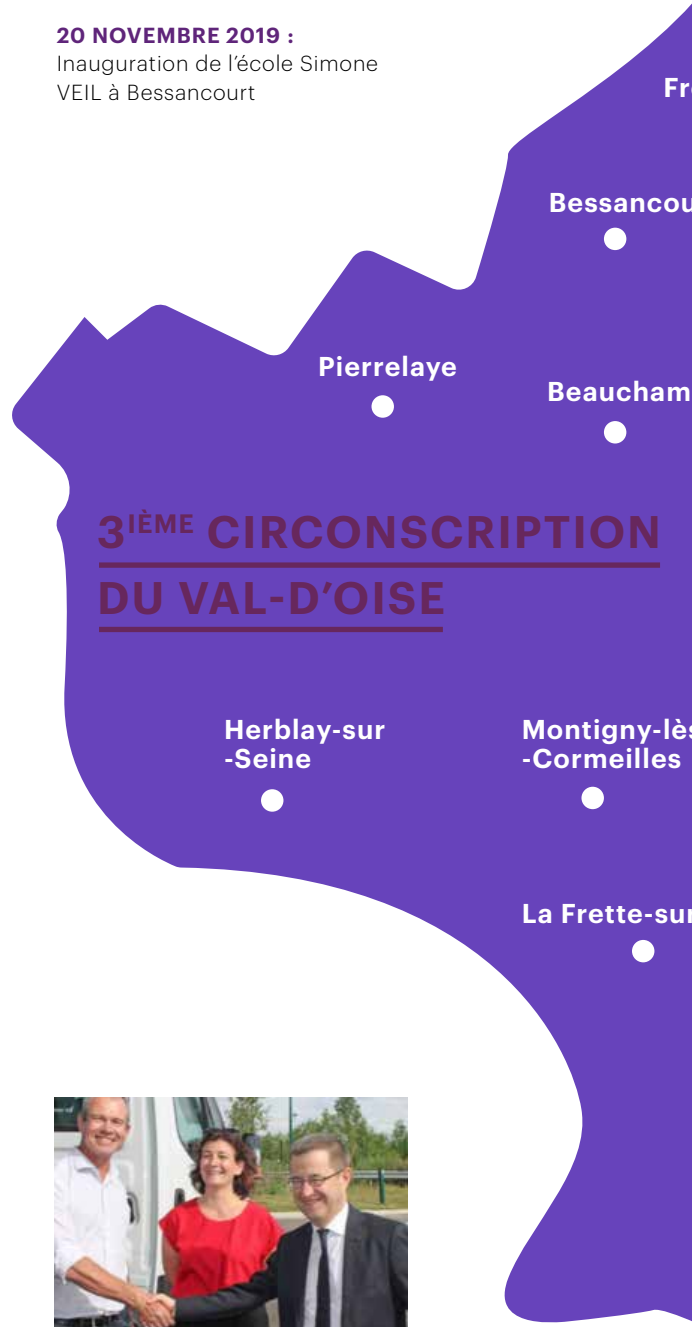
23 SEPTEMBRE 2017 :
Hommage au peintre Louis DAGUERRE à Cormeilles-en-Parisis



6 JANVIER 2019 :
Aux côtés des bénévoles de la Maison des Loisirs et de la Culture à Montigny-lès-Cormeilles



7 JUIN 2018 :
Visite de l'entreprise Le poids Lourd 95 à Taverny



3^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DU VAL-D'OISE

Frépillon

Bessancourt

Pierrelaye

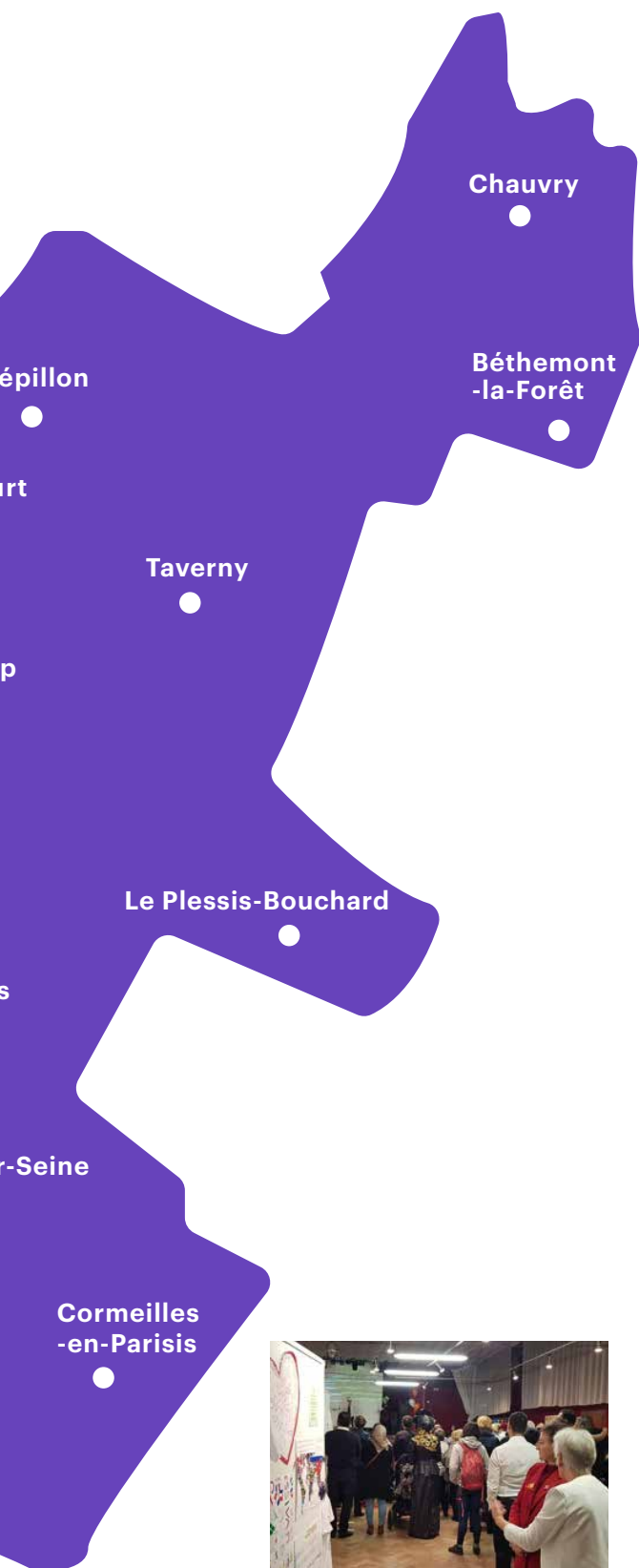
Beauchamp

Herblay-sur-Seine

Montigny-lès-Cormeilles

La Frette-sur-Seine

emi à vos côtés



22 JANVIER 2018 :
Visite des locaux de l'Agence
Pôle Emploi à Herblay-sur-Seine



6 SEPTEMBRE 2019 :
Inauguration de l'école Yves
Coppens et d'un gymnase à
Montigny-lès-Cormeilles



28 MAI 2018 :
Inauguration d'une épicerie
sociale à Taverny



15 JUIN 2019 :
À la Fête du Sport de La-Frette-
sur-Seine



4 OCTOBRE 2018 :
Inauguration de la chaussée
Jules César à Pierrelaye



24 MAI 2019 :
Inauguration d'un cabinet
médical à Beauchamp



1^{ER} DÉCEMBRE 2018 :
50^{ème} anniversaire de l'association
Essivam à Taverny



18 SEPTEMBRE 2017 :
Cérémonie de passation
au Centre de secours de
Bessancourt



15 MARS 2018 :
Intervention au collège Marcel
PAGNOL du Plessis-Boucard

À la découverte du Palais Bourbon

Permettre à tous les citoyens, toutes générations confondues, de visiter l'Assemblée nationale est pour moi un vrai défi. Ce haut lieu de démocratie et de débat est aussi la maison du peuple. Aussi, j'essaie toujours de trouver des créneaux pour recevoir des groupes scolaires, des associations et des citoyens au Palais Bourbon. Vous êtes les bienvenus !

Comment faire pour visiter le Palais Bourbon ?

Pour cela, il faut prendre contact avec moi afin de réserver un créneau. Je peux proposer jusqu'à trois visites guidées par trimestre. Une fois le créneau réservé, celui-ci doit être confirmé un mois avant la date retenue. Les visites de groupe, entièrement gratuites et d'une durée d'environ 1h40, ne peuvent pas excéder 50 personnes.

Afin de garantir l'accès au Palais Bourbon, qui se fait par le 33 Quai d'Orsay, les modalités de sécurité édictées par l'Assemblée nationale exigent d'avoir, en amont, les informations suivantes pour chaque visiteur : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance. Le jour de la visite, vous devrez impérativement être munis de l'original de votre pièce d'identité.

Après la visite, vous avez la possibilité d'acheter un petit souvenir à la boutique de l'Assemblée nationale située au 7 rue Aristide Briand.

Comment faire pour assister à une séance qui vous intéresse ?

Pour assister gratuitement à une séance publique, vous avez deux possibilités : me contacter par mail pour demander un billet de séance ; ou vous inscrire, dans un délai minimum de 3 jours ouvrés avant la séance souhaitée, via la page dédiée sur le site de l'Assemblée nationale.

Le jour de la séance, pensez bien à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et à porter une tenue correcte. Bonne séance !

ILS ONT VISITÉ L'ASSEMBLÉE NATIONALE !



Le Conseil Municipal des Jeunes de Beauchamp



Les élèves de CM2 du groupe scolaire de Béthemont-la-Forêt et Chauvry



Les élèves du Lycée des Métiers et du Bâtiment
Le Corbusier de Cormeilles-en-Paris



Les seniors du CCAS de Montigny-lès-Cormeilles



Les élèves de CM2 de l'école primaire Marie Curie
de Pierrelaye



Les élèves de CM2 de l'école primaire
Aristide Briand de La Frette-sur-Seine



Me joindre



Par mail :

cecile.rilhac@assemblee-nationale.fr



En circonscription :

55 boulevard du Havre 95220 Herblay-sur-Seine



N° de téléphone :

01 39 97 29 28



À l'Assemblée nationale :

126 rue de l'Université 75007 Paris



[@Cecile_Rilhac](https://twitter.com/Cecile_Rilhac)



[@Cécile Rilhac](https://www.facebook.com/CecileRilhac)



[@Cécile Rilhac](https://www.linkedin.com/in/CecileRilhac)



www.cecile-rilhac.fr